



Université Claude Bernard Lyon I

Faculté d'Odontologie

11 Rue Guillaume Paradin

69372 Lyon cedex 08

Présentation matérielle des thèses en odontologie

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD-LYON 1
U.F.R. D'ODONTOLOGIE

Année 2005

Thèse n°2005 LYO 1 D 004

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

Présentée et soutenue publiquement le 25 Janvier 2005

Par

Abdelhak HASNAOUI

Né le 01/01/1985 à Lyon

MESOPOTAMIE :

LES ORIGINES LOINTAINES DE LA CIVILISATION ET DES MEDECINES

JURY

Monsieur le Professeur Guillaume MALQUARTI	Président
Monsieur le Professeur Jean-Jacques MORRIER	Assesseur
<u>Monsieur le Docteur Christian RIBAU</u>	Assesseur
Monsieur le Docteur Olivier ROBIN	Assesseur

Des indications pour la rédaction sont données dans le [guide bibliographique \(norme Vancouver\)](#)

I. Présentation matérielle de la thèse

Format du papier	A4
Grammage du papier	80 gr au minimum
Reliure	Pas de spirale
Nom d'auteur	Majuscule
Prénom d'auteur	Minuscule
Début de pagination	Page de titre (et non de couverture)
Début de numérotation	Début du texte

II. Format

La présentation extérieure de toutes les thèses est normalisée.

Toutes les thèses doivent avoir un format unique :

- Hauteur : 29,7 cm
- Largeur : 21 cm

III. Couleur de la couverture

Le fond sera uni et exclura notamment tout dessin fantaisie (granité, moucheté, marbré, glacé...).

A l'exclusion de toute autre couleur, on adoptera pour la couverture des thèses de chirurgie dentaire, la couleur vert pâle 

IV. Première page de couverture et page de titre

1. Page de couverture

Il est très important que tous les éléments figurant sur le modèle soient pris en considération, tout spécialement la mention d'année, le numéro, la date de soutenance, l'identité, le titre, le jury.

Le numéro officiel de la thèse est attribué par chaque faculté et sert à l'identification de toute thèse d'odontologie. Ce numéro est donné par le secrétariat des thèses. Il est ainsi composé :

Exemple : 2010 LYO 1 D 000

2010 : année de soutenance, LYO 1 : ville universitaire,

D : type de thèse, 000 Numéro dans l'année (3 chiffres maximum).

2. Page de titre

La première page intérieure est un simple rappel de la couverture

Pour les autres éléments, voir les explications de la 4^{ème} page de couverture (chapitre VI)

V. Dos de la couverture

Le dos sera toujours imprimé de bas en haut

Exemple :

2,5cm	4cm	4cm	15,2cm	4cm
Espace vide	Nom de la ville	NOM Prénom	Titre de la thèse	Année
	LYON	VUONG Jérôme	Les indications des implants en odontologie	1996

Bas

Haut

LYON

VUONG Jérôme

Les indications des implants en odontologie

1996

VI. 4ème page de couverture

Exemple :

N°2005 LYO 1D004	
HASNAOUI Abdelhak - Mésopotamie : les origines binitaines de la civilisation et des médecines.	
<u>Résumé :</u> Ancienne région de l'Asie occidentale située entre les fleuves Tigre et Euphrate, la Mésopotamie fut entre le IVème et le Ier millénaire avant J.C. un des plus brillants foyers de civilisation. Au IVème millénaire avant J.C., les premiers documents écrits de l'humanité apparaissent dans le sud de la Mésopotamie. En inventant l'écriture ainsi que la roue, les Sumériens venaient de créer les prémices de notre civilisation. La quasi-totalité des informations relatives à la médecine mésopotamienne, dont la médecine dentaire, provient de tablettes cunéiformes, essentiellement assyro-babyloniennes, qui ne représentent qu'une très faible proportion de tout le matériel écrit retrouvé par les archéologues. Ils témoignent d'une médecine archaïque, d'inspiration surtout magique et rituelle, mêlant divinations, incantations et philtres. Les premiers soins dentaires dont nous avons connaissance remontent aux Mésopotamiens, bien qu'il n'existait pas alors de dentistes : à proprement parler.	
<u>Mots clés :</u>	Mésopotamie Civilisation Médecine Médecine dentaire
<u>Jury :</u> Président	Monsieur le Professeur Guillaume MALQUARTI
Assesseurs	Monsieur le Professeur Jean-Jacques MORRIER Monsieur le Docteur Christian RIBAUX Monsieur le Docteur Olivier ROBIN
<u>Adresse de l'auteur :</u>	Abdelhak HASNAOUI 38 Rue Ambroise Paré 42100 ST ETIENNE

Zone 1 : N° de la thèse
Zone 2 : NOM Prénom - titre
Zone 3 : Résumé
Zone 4 : Mots-clés en français
Zone 5 : Jury
Zone 6 : Adresse de l'auteur

3 cm

Zone 1 : Numéro de la thèse : communiqué par le secrétariat.

Exemple : N° 1993 LYO 1 D 042 (voir ci-dessus)

Zone 2 : Nom de l'auteur en capitales et en minuscule)

Exemple : TESSIER Philippe

Pour les femmes mariées, indiquer le nom de femme mariée

Exemple : DUBOIS épouse DUPONT Martine

ou DUPONT Martine nom de jeune fille DUBOIS

Titre :

Exemple : Comportement du praticien face à la douleur en odontologie : l'abord psychologique du patient

Zone 3 : Résumé de la thèse :

Il devra être clair et succinct.

Exemple : « Dans notre vie professionnelle nous sommes chaque jour confrontés au problème de la douleur et à ses conséquences qui vont de la simple anxiété jusqu'à l'évitement des soins dentaires.

Après avoir rappelé les bases de la psychologie de la douleur, nous nous sommes attachés à énumérer tout ce qui fait de la douleur une expérience subjective.

Les fondements de la relation thérapeutique nous ont ensuite mené à certains principes afin de nous aider à mieux gérer la douleur en fonction du profil psychologique de nos patients. »

Zone 4 : Mots-clés français :

Reflètent le contenu de la thèse : pour cela recenser les thèmes ou aspects principaux du sujet abordé.

Exemple : Douleur

Anxiété

Relations dentiste-patients

Zone 4 : Jury* :

Sur la 1^{ère} ligne, nom du président, sur les lignes suivantes les assesseurs.

Le nom du directeur de thèse doit être souligné

Exemple : Président : Monsieur le Professeur Pierre BERTOIN

Assesseurs : Monsieur le Docteur Olivier ROBIN

Monsieur le Docteur Yves CORTAY

* Pour la composition du jury, voir impérativement le secrétariat des thèses

Zone 5 : Nom et adresse de l'auteur :

Adresse à laquelle l'auteur peut-être normalement contacté pour communiquer sa thèse à un tiers qui lui en fait la demande.

VII. Corps de la thèse

1. Les pages de début : organigramme et remerciements

Elles doivent comporter dans l'ordre :

- a. La composition de l'Université Lyon 1
- b. Le tableau des enseignants de la Faculté d'Odontologie de Lyon

NB : ces 2 listes sont remises par le secrétariat des thèses, qui se charge de les tenir à jour

Donc la liste des responsables de l'Université et des personnels enseignants titulaires de santé doit être intercalée après la page de titre.

Les avant-propos et remerciements sont disposés juste après.

Les dédicaces qui s'adressent :

- Aux membres du jury de la thèse (voir le secrétariat des thèses)
- Aux parents, amis
- A ceux qui ont aidé à la réalisation du travail.

NB : les dédicaces qui s'adressent aux parents et amis ne doivent pas être ajoutés pour les exemplaires de la bibliothèque

2. Le corps du texte

- Les marges côté reliure doivent être de 3 cm
- L'interligne est de 1,5 cm
- Les citations doivent être indiquées entre guillemets ou selon un graphisme différent : en italique par exemple.

Plagiat et droit d'auteur :

Le plagiat est une fraude. C'est pourquoi il est indispensable de citer la provenance de tout document utilisé dans la thèse (extrait d'article ou de livre, graphique, photographie...). L'auteur, le titre et le cas échéant l'éditeur, doivent être mentionnés. Pour de plus amples informations, se reporter au [B.O. n°16 du 19 avril 2012](#)

- Insérer les tables selon l'ordre suivant : table des matières, des illustrations, des abréviations...

3. Numérotation

La pagination débute à la page de titre mais la numérotation commence avec le texte.

Donc la page de titre, les pages portant la liste des personnels enseignants de l'Université Claude Bernard et de la Faculté d'Odontologie, les pages de dédicaces, le sommaire, ne sont pas numérotées.

Les pages de bibliographie doivent également être numérotées.

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTER :

LA BIBLIOTHEQUE D'ODONTOLOGIE

buodonto@univ-lyon1.fr - 04 78 77 86 76

ou

LE SERVICE THESES DE LA BIBLIOTHEQUE SANTE

theses-sante.scd@univ-lyon1.fr - 04 78 77 70 70